

31 mars 2007 : La jeunesse interpelle le monde politique à Paris en lui présentant une proposition de loi-cadre pour la jeunesse

Le 31 mars 2007, 577 jeunes issus de toute la France se réuniront à Paris, dans le 20^e arrondissement, à la Bellevilloise, au sein d'une Assemblée Nationale de la Jeunesse. Cet événement sera l'occasion pour ces jeunes d'interpeller les politiques, dans la perspective des élections présidentielles de mai 2007, sur des propositions fortes pour la jeunesse, réunies sous la forme d'un grand texte de loi-cadre.

L'assemblée nationale de la jeunesse : un espoir de se faire entendre

L'objectif de cet événement pour tous les jeunes participants, issus de rassemblements locaux (les AJ !) : prouver que la jeunesse, souvent caricaturée, peut être force de propositions.

L'après-midi d'échanges, qui débutera à 13h30, sera organisé en trois séquences : « Construire son projet », « Agir ensemble », et « Une société attentive en sa jeunesse ». Les jeunes introduiront chaque séquence par un « exposé des motifs » du texte de loi-cadre, qui sera multiforme : prise de parole, danse, slam... Les partenaires des AJ! (organisations de jeunesse associatives, syndicales et mutualistes) pourront proposer des amendements au texte et les soumettre à débat, puis au vote.

Pour chaque thème abordé, une personnalité politique (représentant un parti candidat aux élections présidentielles) sera invitée à écouter les propositions des jeunes et à expliquer quelle place ces dernières occupent dans leur programme, et enfin à échanger avec la salle autour des thématiques abordées dans le texte.

Le point d'orgue d'un long processus

La dynamique des Assises pour la Jeunesse (AJ !) a été lancée il y a plus d'un an déjà. Le but : ouvrir un espace de parole suffisamment original pour que des jeunes qui ne sont pas à priori engagés ou qui ont tendance à s'auto-exclure de la sphère politique puissent exprimer leurs attentes et se faire entendre.

Ces jeunes étaient invités à organiser eux-mêmes des rencontres locales autour de la question « Que ferais-je si j'étais Président ? ». A partir de leurs réponses, aux formes aussi variées que le débat, la musique, les murs d'expression, les vidéo-trottoirs ou les vidéo-matons, ont été formulées des propositions fortes pour une politique jeunesse renouvelée, regroupées en dix thématiques et synthétisées en un texte de 25 pages.

A l'initiative de la Fédération Léo Lagrange, la démarche est soutenue par : le MRJC, la JOC, la LMDE, l'UNEF, l'UNL, UNSA Jeunes, la Ligue des Droits de l'Homme, la FCPE et la FUAJ.

De nombreux élus ont signé l'Appel à des Assises pour la Jeunesse lancé dès novembre 2005.

Des propositions fortes pour la jeunesse

Parmi les propositions du texte de loi-cadre : multiplication des testings pour lutter contre les discriminations, création d'une maison de vie citoyenne de la jeunesse permettant un suivi individuel des jeunes de 15 à 30 ans, application plus stricte de la loi SRU obligeant les communes à avoir 20 % de logements sociaux, sensibilisation des jeunes au fonctionnement des médias à travers les programmes solaires, mise en place d'un service universel d'autonomie permettant l'engagement de tous les jeunes... Des problématiques fortes sur lesquels les politiques seront invités à se positionner.

La Fédération Léo Lagrange, mouvement de jeunesse et d'éducation populaire reconnu d'utilité publique, intervient depuis plus de 50 ans avec un objectif : « Agir avec les jeunes pour que le monde progresse ». 400 associations, 50.000 adhérents et 300.000 usagers.

Contact Presse : Camille Dombret – FNLL – Tel. : 01 48 10 65 75 / 06 78 06 27 91

E-mail : camille.dombret@leolagrange.org - **Plus d'infos** : www.assises-jeunesse.org